

Garderie Péri-scolaire

Elle accueille les enfants des écoles primaire et maternelle. Ce service fonctionne les jours de classe, chaque matin à partir de 7h00 et à chaque sortie de classe jusqu'à 18h30, heure de fermeture.

Ces horaires sont figés et les familles sont priées de les respecter.

Il est possible de s'inscrire pour certains jours seulement, à condition que ce soit régulier ou pour une période donnée. Les inscriptions pourront être acceptées en cours d'année pour faire face à un problème familial ou un changement professionnel. La base de tarification pour 2020/2021 est de 1,10€ la 1/2 heure. Toute demi-heure commencée est facturée. Un minimum de facturation de 8€ pour 2 mois est appliqué.

La facturation est établie tous les 2 mois. **Si une facture reste impayée après 1er rappel, l'exclusion sera prononcée.**

Une remise de 10% est accordée dès le 2ème enfant d'une famille et pour le premier enfant lorsque la facture bimensuelle est supérieure à 70 € ; 15 % pour toute facture bimensuelle supérieure à 85 €.

Le goûter est fourni par les parents. Le matin, une collation simple est tolérée uniquement pour les enfants arrivant entre 7h et 7h30. Les enfants de la maternelle sont occupés par des activités et jeux divers ; ceux du primaire préparent en priorité leurs devoirs, mais le contrôle incombe aux parents.

Restaurant Scolaire

Le prix d'un repas pour l'année scolaire 2020/2021 est de 3,34€. Le paiement s'effectue à chaque vacances scolaires sur avis transmis par la Trésorerie de Mer.

Une remise est accordée :

- **Lorsqu'une absence est égale ou supérieure à 2 jours consécutifs de cantine. La déduction est faite uniquement lorsque l'absence est justifiée avant la facturation au secrétariat de la mairie.**
- À partir du 3ème enfant d'un foyer (maternelle + primaire) remise de 10% pour le 3ème enfant, 15% pour le 4ème et plus.

Transport Scolaire

La carte reste valable plusieurs années. Pensez à la conserver.
Seule l'inscription est à renouveler chaque année scolaire.

Tout élève souhaitant emprunter le bus scolaire doit demander sa carte de transport sur le site www.remi-centrevaldeloire.fr. Les élèves possédant déjà une carte doivent la conserver et renouveler uniquement l'inscription sur le même site.

Inscription gratuite du 1er juin au 24 juillet 2021. Les demandes faites au delà du 20 juillet seront pénalisées de 10€. En cas de difficulté, s'adresser au secrétariat de la mairie d'Oucques.

Classe (en sept 2021) :

NOM : Prénom(s) : Date de Naissance :/...../.....

RESPONSABLE(S) :

^(Père)
NOM : Prénom(s) :

TÉL : Dom :/...../...../..... Port :/...../...../..... Trav :/...../...../.....

Mail :

Adresse :

^(Mère)
NOM : Prénom(s) :

TÉL : Dom :/...../...../..... Port :/...../...../..... Trav :/...../...../.....

Mail :

Adresse :

N° Allocataire CAF ou MSA:

Observations

(Régime alimentaire, éventuelle allergie, jours de fréquentations)

Restaurant Scolaire

.....
.....

Observations

Garderie

.....
.....



Inscription du 1er juin au 24 juillet 2021 sur le site www.remi-centrevaldeloire.fr

Observations

(Indiquer le point d'adret du car)

Transport Scolaire

.....
.....

Signature :